

Corrigé de la dissertation : faut-il être attaché à ses opinions ?

Introduction

Les citoyens des démocraties modernes accordent généralement beaucoup de valeur à leurs opinions et sont rarement prêts à renoncer à leur manière particulière de voir les choses. Toute tentative autoritaire pour les faire changer d'avis ou les empêcher de penser ce qu'ils veulent est vécue comme une insupportable atteinte à leur liberté. En effet, s'ils se désespèrent souvent de ne pas pouvoir faire ce qu'ils veulent en raison des diverses contraintes, naturelles ou sociales, **ils revendiquent avec fierté la pleine et entière maîtrise de leurs pensées. Cette liberté intérieure est ce qui les pousse à s'attacher à leurs opinions, c'est-à-dire à se montrer fidèles à leurs choix de pensée**, à les exprimer, à les défendre ou à les promouvoir ; **dans les démocraties modernes, ce besoin est reconnu comme un droit fondamental de l'individu, qui, en retour a le devoir de cultiver son engagement en faveur de ses opinions. Cependant, la vie démocratique exige aussi des individus un engagement contraire** : reposant sur la pratique du **débat**, elle leur demande d'être capables de se détacher de leurs opinions, si celles-ci sont manifestement fausses ou contraires au bien commun. L'individu qui se refuserait à changer d'opinion serait alors suspecté de **dogmatisme**, et se révélerait plutôt emprisonné, contraint par ses opinions. Mais alors, l'individu qui est attaché à ses opinions est-il libre ou aliéné ? Et que devons-nous faire pour être libres ? Nous montrer tout simplement fidèles à nos opinions ou au contraire les remettre en question ? En d'autres termes, faut-il être attaché à nos opinions ?

La réponse à cette question est loin d'aller de soi, car elle nous place face à un paradoxe : soit on affirme que la liberté de penser réside dans l'attachement à ses opinions, au risque d'enfermer définitivement le sujet pensant dans un carcan intellectuel ; cette **attitude dogmatique lui permettra certes de résister à toute forme de contrainte idéologique** extérieure et lui garantira une certaine forme d'indépendance et de singularité ; mais elle **le privera de la liberté de se remettre en question, et donc de penser** ; soit on affirme au contraire que l'homme libre est celui qui ne s'attache à aucune opinion en particulier, voire se montre capable de renoncer à toutes ses opinions au profit du savoir ; **cette thèse semble bien correspondre à l'idée que l'on se fait traditionnellement de la liberté, comme libre arbitre**, c'est-à-dire l'exercice non contraint et arbitraire de la volonté ; cependant elle oublie que **nos opinions nous constituent nécessairement**, d'une part parce que nous ne sommes pas des êtres omniscients, et d'autre part, parce que nous sommes bien plus déterminés que nous ne le pensons spontanément. L'analyse de cette difficulté nous permettra de répondre à deux questions : qu'est-ce que la liberté de la pensée ? Quelle est, dans cette perspective, la valeur exacte de nos opinions ?

I. **Pour défendre sa liberté, un homme peut éprouver le besoin ou estimer qu'il est de son devoir d'être attaché à ses opinions**

1) L'opinion étant la manifestation de la liberté de la pensée, tout homme soucieux de préserver sa liberté ressent pour ainsi dire le besoin d'être attaché à ses opinions.

L'opinion est **une prise de position personnelle, un jugement qui n'engage que celui qui le formule, parce qu'il est émis en l'absence de tout savoir**, c'est-à-dire, de toute connaissance objective et solide. La pensée d'opinion intervient, **soit parce que le sujet est ignorant**, bien qu'un savoir soit en la matière disponible ; **soit parce qu'un tel savoir n'existe pas**, du fait de l'impossibilité d'établir une vérité une et universelle, comme c'est le cas notamment en matière de goûts, de croyances religieuses, voire de sensibilités politiques.

L'opinion se caractérise donc par **sa subjectivité**, au sens où elle **se fonde sur les impressions, les expériences et sur les intérêts du sujet**. Elle est donc en ce sens l'expression de son **individualité**, de sa **singularité**, voire de son **originalité**, en tant qu'elle est sa manière propre de concevoir le monde et détermine sa manière de s'y rapporter et de s'y comporter.

Dès lors, **être attaché à ses opinions signifie ici ne pas se laisser dicter ses opinions par une autorité extérieure**. C'est la marque de **l'autonomie de la volonté**. L'homme libre *doit* donc être attaché à ses opinions au sens où il en ressent le **besoin**, la nécessité presque vitale. **Sa liberté se comprend alors comme droit naturel d'être ce qu'il est**, de ne pas être empêché de déployer sa subjectivité, de pouvoir « *persévérer dans son être* », comme le dira Spinoza.

Mais alors, si mes opinions sont le reflet de ma personnalité, exprimer mon attachement à leur également n'est pas seulement nécessaire, mais légitime.

2) C'est un droit pour l'homme libre d'être attaché à ses opinions.

Ce droit présuppose la reconnaissance de la valeur et de la liberté de l'individu. **C'est sur ce fondement que les penseurs des Lumières prétendent arracher les individus et les peuples à la tutelle idéologique de la monarchie et de l'Eglise**. Ainsi Kant ouvre-t-il son opuscule *Qu'est-ce que les Lumières ?* en assignant à ce mouvement de pensée la célèbre maxime « *Sapere aude !* » (aie le courage de te servir de ton propre entendement !). Le programme des Lumières n'est autre en effet que de favoriser **l'émancipation intellectuelle des peuples et des individus par la promotion de la liberté d'opinion et d'expression**. Le progrès des idées démocratiques permettra la consécration de **droits dérivés** comme celui de **se réunir et de manifester pour défendre ses opinions**. **L'attachement à ses opinions peut désormais se manifester hors du secret de la conscience, et vient animer le débat démocratique**. L'homme libre est alors celui qui défend ses opinions, argumente en leur faveur en vue de les légitimer, de réfuter les contradictions qu'elles rencontrent, et enfin de les promouvoir à travers cette forme particulière d'action qu'est l'engagement.

En effet, mes opinions m'engagent. Si, comme on l'a vu ci-dessus, être libre c'est être autonome, capable de se donner à soi-même sa propre loi, alors mon opinion, en tant qu'elle est la loi que ma pensée s'est donnée à elle-même m'engage, au sens où elle m'oblige.

3) L'homme libre est donc celui qui, usant de son droit de penser librement, parvient à transformer son attachement spontané à ses opinions en engagement.

Etre libre, ce n'est pas seulement choisir, mais assumer ses choix, s'en reconnaître l'auteur et en accepter la responsabilité ; c'est, si l'on veut, re-choisir ses choix. La liberté se définit alors comme **une certaine constance dans ses choix, une cohérence avec soi-même, une exigence, voire peut-être une certaine intransigeance envers soi-même**. Ces qualités sont les signes d'une individualité véritable, c'est-à-dire d'une certaine **force d'âme**, une vertu, qui me garantit contre la contrainte et la compromission.

Ma liberté d'opinion n'est donc pas seulement ma liberté de penser ce que je veux, mais **aussi mon devoir d'être et d'agir en conformité avec ce que je pense**.

L'homme libre est donc tenu par l'obligation morale de l'engagement. L'engagement est un choix d'existence par lequel l'individu s'efforce de mettre en cohérence sa pensée et ses actes. L'opinion n'est plus alors une simple prise de position intellectuelle ou théorique, c'est à la fois une manière d'être soi-même et un moyen pour agir sur le monde, un outil ou une arme pour le changer. Le devoir d'être attaché à ses opinions se comprend ainsi tout d'abord comme une **exigence d'authenticité ou de sincérité, c'est-à-dire comme le refus de l'hypocrisie ou de la dissimulation** ; il est aussi **une exigence de probité, c'est-à-dire la capacité de résister aux tentations du conformisme**, sous toutes ses formes, qu'il s'agisse du « suivisme » à l'égard de l'opinion

majoritaire ou de l'opportunisme du courtisan qui embrasse les vues de ceux que les circonstances ont érigé en puissants. L'engagement, c'est donc **le refus de céder à la loi du plus fort, le refus de la servitude.**

Une difficulté se présente cependant qui tient aussi bien à la nature de l'engagement qu'à celle de l'opinion ; ou plus précisément à la nature de l'opinion en tant qu'elle m'engage. En effet, l'opinion est une prise de position personnelle qui ne possède ni l'objectivité, ni la rigueur, ni l'universalité du savoir. Elle n'est précisément qu'une opinion parmi d'autres. Elle est donc un choix qui élimine d'autres choix possibles et peut-être plus valables, plus vraisemblables qu'elle. Dès lors, l'attachement à ses opinions pourrait aussi se lire comme aveuglement, fermeture d'esprit, voire refus fanatique de supporter la contradiction. Il y a donc dans l'attachement à ses opinions une dimension passionnelle qui pourrait m'aliéner davantage que me libérer.

II. **En raison de la nature subjective de l'opinion, un attachement immodéré à ce genre de pensée est toutefois le signe d'un manque, voire d'une absence de liberté intellectuelle**

1) **L'attachement inconditionnel à ses opinions exprime le dogmatisme de la pensée**

On a vu que l'opinion étant une forme de choix, un décret du libre arbitre, **l'attachement à ses opinions est d'abord un besoin de l'homme libre.** Ce besoin, certes légitime, peut néanmoins prendre **une forme extrême.** Ainsi que le remarque **Descartes** dans la Lettre au Père Mesland, **la liberté de ma volonté est si absolue que je peux aller jusqu'à refuser une idée que je sais par ailleurs être vraie, afin de manifester de façon radicale la puissance de mon libre arbitre.** Parce qu'il y va de ma liberté, je peux donc choisir de persévérer dans l'erreur et dans l'affirmation inflexible de mes opinions les plus insensées. **Ce choix est cependant celui de la servitude, puisqu'il me conduit à me lier définitivement à mes opinions. Ma liberté est donc de nature paradoxale, car elle pourrait choisir de s'anéantir ;** ma liberté pourrait aller **jusqu'au choix de me priver de toute possibilité de choisir,** c'est-à-dire, en l'occurrence **de changer d'opinion.**

Dès lors, l'homme libre serait un individu dogmatique, refusant par principe la contradiction, borné, aveugle. En d'autres termes, **la liberté trouverait sa plus haute expression dans la bêtise,** et l'une de ses conséquences quasi-nécessaires : **la violence fanatique.** En effet, le dogmatique refuse l'échange, le dialogue et le débat, le *logos*, qui pourrait conduire à une mise en cause de ses opinions. Il n'a donc **pas d'autre alternative pour faire valoir ses idées que de les imposer par la violence, que celle-ci soit physique** (le recours à la force pour éliminer l'autre et le faire taire) **ou symbolique** (par le recours à des arguments d'autorité, des imprécations, et plus généralement à un arsenal rhétorique tablant sur l'inculture et l'impressionnabilité de ses auditeurs).

Le bon sens nous interdit pourtant de voir dans une telle bêtise une définition satisfaisante de la liberté. Il convient en effet de rappeler que nous ne sommes pas seulement des êtres de volonté mais aussi **des êtres de raison** ou « de bon sens ». La raison est cette faculté, naturellement présente en tous les hommes, qui leur permet de s'orienter en fonction de certaines normes ou certaines valeurs, telles que la justice ou la vérité. Dès lors, **un homme libre est avant tout celui qui se détermine d'après les indications de sa raison** et se comporte en homme raisonnable. Or, en l'espèce, la raison nous indique qu'il n'est guère raisonnable de s'attacher à nos opinions, car celles-ci ne sont que des points de vue subjectifs énoncés en l'absence de toute connaissance et même parfois en dépit de tout bon sens.

Dans ces conditions, un homme authentiquement libre aurait bien plutôt le devoir de se détacher de ses opinions, et de privilégier la recherche de la vérité.

2) **En raison de l'insuffisance rationnelle de l'opinion, la liberté exige parfois que l'on abandonne la pensée d'opinion au profit du savoir**

L'opinion souffre en général d'un déficit insurmontable en rationalité. Certes, il existe des opinions plus rationnelles que d'autres, au sens où certaines opinions sont le fruit d'une réflexion et d'un discours que l'âme se tient à elle-même, tandis que d'autres sont l'expression de notre sensibilité ou de notre tempérament, et échappent à toute tentative de justification et de rationalisation : ainsi en va-t-il des goûts et des dégoûts radicalement subjectifs (comme les goûts alimentaires, vestimentaires ou autres) dont on peut seulement constater et exprimer l'existence, sans qu'un débat sérieux à leur sujet puisse être engagé. A l'inverse, une opinion politique relève bien plutôt d'une construction rationnelle et se prête naturellement au débat, à la critique et à la remise en question. **Cette distinction doit cependant être nuancée, car au fond, toute opinion, même la plus rationnelle et la plus réfléchie, est bien quelque chose comme une « affaire de goût »**, d'où la subjectivité, les intérêts et les passions de l'individu ne sont jamais tout à fait absents.

C'est qu'une opinion, aussi rationnelle soit-elle, ne relève pas de la même logique que celle du savoir. En effet, ainsi que l'a montré Gaston Bachelard dans *La formation de l'esprit scientifique*, « *l'opinion pense mal, elle ne pense pas ; elle traduit des besoins en connaissance* ». **L'opinion n'a rien de scientifique car elle ne vise pas au fond la vérité, mais l'utilité ou l'efficacité.** Elle obéit à une visée pragmatique et non théorique : les exigences et l'urgence de l'action commandent que l'on se satisfasse de la simple impression de la probabilité ou de la vraisemblance théorique, puisqu'au fond est vrai « ce qui marche ». C'est pourquoi Bachelard affirme de l'opinion qu'elle est un « **obstacle épistémologique** » qu'il faut à tout prix surmonter pour accéder à un esprit authentiquement scientifique.

L'homme libre est donc **celui qui doit cultiver son esprit scientifique et son attachement à la vérité plutôt qu'à ses opinions.**

Cependant, que faire lorsqu'aucun savoir n'est disponible ? Est-ce à dire alors qu'il n'y a de liberté possible que dans l'activité théorique ?

3) Les limites de notre capacité de connaissance nous imposent la plupart du temps de nous en remettre à nos opinions, de sorte que notre attachement à leur égard apparaît plutôt comme une sorte de fatalité

Si la liberté a pour condition la possession d'un savoir, force est alors d'admettre que peu d'hommes sont libres et que ceux qui le sont, ne le sont qu'à de rares moments de leur existence. Peu de nos actions peuvent en effet se fonder sur un savoir, non seulement parce que **nul n'est jamais omniscient, mais aussi parce qu'aucune science n'est disponible concernant la plus grande part des problèmes qui agitent l'existence humaine.** Pour répondre notamment à leurs **interrogations politiques et morales**, les hommes ne peuvent faire autrement, semble-t-il, que de s'en remettre à leurs opinions. Dès lors, **si nous devons être attachés à la pensée d'opinion, c'est parce que nous ne pouvons faire autrement**, parce qu'il nous faut bien vivre et nous donner des repères pour vivre. **Un tel attachement n'a alors rien de libre : il n'est pas choisi mais subi.**

Mais alors, nos opinions ne sont pas vraiment les nôtres au sens strict, mais l'expression d'une nécessité impersonnelle, qui s'incarne en nous à notre insu. D'ailleurs, la plupart de nos opinions nous viennent de notre entourage familial ou social. **Elles nous sont inculquées dès notre enfance comme autant de repères et de codes indiscutés facilitant notre intégration au groupe.** Notre dépendance à leur égard nous fait croire illusoirement que ce sont les nôtres, que nous les avons choisies, alors qu'il n'en est rien.

Au terme de cette investigation, nous voilà donc plongés dans une véritable perplexité : si notre liberté commence lorsque nous parvenons à nous détacher de la pensée d'opinion, nous venons de voir qu'un tel détachement est presque impossible, en raison de la finitude de notre condition. Loin d'être une preuve de notre liberté, notre attachement à nos opinions est plutôt la fatalité qui pèse sur les êtres ignorants et déterminés que nous sommes. Devons-nous pour autant nous abandonner à la pensée désespérante d'un déterminisme absolu ?

III. Un homme libre est celui qui sait choisir les meilleures opinions et qui, pour cette raison, est avant tout attaché à sa liberté de penser

1) Un homme libre ne s'attache pas indifféremment à n'importe quelle opinion et s'efforce de rejeter celles qui sont manifestement fausses et dangereuses

Même si nous ne pouvons nous arracher à la pensée d'opinion, parce que telle est notre condition, et même si, au sens strict, nous ne choisissons pas nos opinions, **nous avons néanmoins la possibilité de faire un tri parmi elles en fonction des critères que nous dicte notre raison.** Ainsi un homme authentiquement libre doit-il se détacher de ses opinions, **si après un examen critique, celles-ci se révèlent décidément fausses, irrationnelles ou dangereuses.** A l'inverse, il a le devoir de s'attacher à ses opinions les plus rationnelles, celles qu'il comprend véritablement et dont il peut rendre raison, **ou encore à celles qui, tout en exprimant la singularité de son être, se révèlent inoffensives pour ses semblables,** et en particulier pour leur liberté

Etre libre suppose donc une méfiance à l'égard de nos attachements les plus spontanés ; car les opinions auxquelles nous sommes le plus immédiatement attachés sont souvent aussi les moins rationnelles, les plus subjectives, les plus passionnelles **et parfois les plus dangereuses.** En effet, elles font pour ainsi dire « corps » avec nous : ainsi en va-t-il des goûts et des dégoûts, comme le sont par exemple les préjugés, et notamment les préjugés racistes, dont Sartre a montré, dans ses Réflexions sur la question juive, à quel point ils étaient éloignés de la pensée, et relevaient d'une logique passionnelle

Ainsi notre liberté n'est-elle pas incompatible avec le fait de changer d'opinion, pas plus d'ailleurs qu'avec le fait d'avoir des opinions : pour changer d'opinion, il faut bien au préalable en avoir, et pour changer librement d'opinion, il faut privilégier le critère de la plus grande rationalité. Ce qui ne signifie pas qu'il faille s'attacher de façon inconditionnelle aux opinions que nous aurons une fois jugées plus rationnelles que d'autres. Afin de ne pas retomber dans le dogmatisme, nous ne devons jamais oublier qu'une opinion, aussi rationnelle soit-elle, n'est jamais qu'une opinion.

2) Un homme libre doit être attaché à sa liberté de penser

Notre liberté se trouve du côté d'un **attachement mesuré** à nos opinions, une forme de détachement dans l'attachement, rendue possible par l'exercice d'une volonté éclairée par notre raison, notre esprit critique. C'est cette idée qu'exprime **Paul Valéry**, lorsqu'il affirme qu' « *un homme libre ne tient guère à ses opinions* ». Dire qu'un homme libre ne tient *guère* à ses opinions, c'est rappeler que **l'homme n'est libre qu'à la condition d'être préalablement éclairé sur la nature de ses opinions et sur leur insuffisance épistémologique.** L'homme libre **sait donc que ses opinions ne sont que des opinions,** qu'il ne saurait ériger en vérités universelles. L'homme libre est celui qui **ne se croit pas plus savant qu'il n'est** et qui, **priviliégiant la quête de la vérité** plutôt que ses illusions et le désir orgueilleux d'avoir raison à tout prix, est prêt, le cas échéant, à changer d'opinion, pour peu que celle-ci se révèle moins rationnelle, moins vraisemblable qu'une autre. L'homme libre est donc celui qui **a fait sienne l'injonction socratique du « connais-toi toi-même »** ; injonction qui invite dans un premier temps à faire le départ en soi entre ce qui relève du savoir véritable et de la simple opinion, puis dans un second temps à se mettre en quête du savoir.

C'est la raison pour laquelle l'homme libre - et c'est en cela qu'il se distingue du dogmatique et du fanatique - **ne craint pas d'entrer en dialogue ou en débat avec ses semblables, car il sait qu'il ne perdra pas beaucoup en perdant ses illusions.** Ou plus exactement, la tristesse occasionnée d'abord par la découverte de la vérité sera largement compensée par la joyeuse libération qu'elle procure. Dans le Ménon, Platon fait ainsi dire à Socrate à quel point il aime voir réfuter ses opinions, plutôt que réfuter celles des autres. En effet, affirme Socrate, lorsque je réfute l'autre, je ne gagne rien puisque je transmets un savoir, tandis que lorsque je suis réfuté, je gagne tout puisque je passe de l'ignorance au savoir.

L'homme libre est donc celui qui est attaché, non pas à ses opinions, mais à sa liberté de penser. Il accepte ainsi, par le débat d'opinions ou le dialogue intérieur avec soi-même, de tenter d'échapper au déterminisme de la pensée d'opinion. L'homme libre est celui qui **essaie, autant que cela lui est possible, d'examiner ses opinions, non plus tant à l'aune de ses intérêts propres, de sa subjectivité, qu'à l'aune de la vérité ou à tout le moins de l'intérêt général (car n'oublions pas que l'opinion est toujours intéressée, comporte toujours une visée pragmatique, est toujours tournée vers les impératifs de l'action).** Cela suppose de **se mettre à la place d'autrui**, de se demander si tout homme, qui ferait appel à sa raison, adopterait ce point de vue. Un homme libre est donc celui qui s'efforce **d'accéder à une pensée universelle**, c'est-à-dire de penser comme tout homme rationnel et raisonnable penserait. Tel est précisément **le sens et le pari de la démarche philosophique**, qui invite les hommes à « penser par eux-mêmes », c'est-à-dire à s'en remettre à leur raison, faculté la mieux partagée entre tous ; ce qui suppose aussi de **penser contre soi-même**, c'est-à-dire de travailler à échapper à la pensée d'opinion, en tant qu'elle m'enferme dans un point de vue et m'oppose aux autres.

L'homme libre est donc celui qui sait que l'on ne pense pas bien tout seul, et que l'on ne saurait non plus être libre tout seul. Seule la mise en commun de nos opinions permet d'accéder à la liberté authentique de la pensée.

3) La liberté de penser n'existe qu'à travers l'engagement des hommes qui la défendent

Nous ne pensons bien et librement qu'à plusieurs. Le fait d'exprimer mon opinion, de la défendre, **me fait prendre conscience non seulement de ce que je pense**, car selon le mot de Descartes, « *ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* » ; **mais aussi de la valeur de mon opinion et de la pertinence de mon choix** : mon opinion est-elle sensée, rationnelle, vraisemblable ou tout le contraire ? **Les objections des autres** peuvent tout aussi bien invalider mon choix que le conforter. Dès lors, soit je renonce à mon opinion, soit au contraire je lui renouvelle mon attachement tant qu'elle se révélera pertinente à mes yeux, c'est-à-dire tant qu'aucun savoir ou aucune opinion plus vraisemblable ne viendra la remettre en cause.

En tout état de cause, le débat d'opinions m'oblige donc à me « civiliser », à faire preuve de bonne foi et à respecter l'autre, parce qu'il est engagé avec moi dans la recherche du bien commun, où nous sommes partenaires plutôt qu'adversaires. Le rapport que nous entretenons à nos opinions n'est donc pas anodin, mais possède au contraire **un enjeu politique. La capacité des individus et plus largement, d'une société, à débattre et à relativiser la valeur des opinions conditionne notamment la forme des institutions politiques ainsi que les valeurs fondatrices du groupe, comme par ex, la tolérance.** Ainsi, **dans les régimes autoritaires ou totalitaires, le débat est récusé** au profit d'un attachement forcené et fanatique à certaines opinions dominantes, provoquant un **repli des individus sur eux-mêmes et un climat de suspicion qui les dresse les uns contre les autres.** Dans ces conditions, **seules peuvent s'exprimer au grand jour les opinions des plus forts** tandis que les plus faibles, terrorisés, enfouissent leurs pensées au plus profond du secret de leur conscience ; ils perdent alors l'habitude de les exprimer, et au final, perdent (ou n'acquièrent jamais) l'habitude de penser, tout simplement.

A l'inverse, dans les régimes démocratiques, la diversité des opinions individuelles est valorisée, en même temps que chaque opinion se trouve individuellement relativisée : la démocratie parie sur le fait que **le débat d'opinions, l'échange rationnel entre les hommes les rapproche davantage de la vérité**, c'est-à-dire d'un **point de vue universel qui permettrait de les mettre d'accord.** Certes, comme on est dans la pensée d'opinion et non dans le savoir, un tel accord ne peut jamais survenir. **Au sens strict donc, le débat n'est jamais clos et la vérité est son horizon, jamais atteint, toujours repoussé dès qu'on croit la toucher.** Mais on peut dire aussi que **la vérité est l'idéal régulateur du débat**, ce qui permet aux citoyens des démocraties de **faire preuve d'un certain détachement philosophique à l'égard de leurs opinions.** Ce **détachement n'interdit nullement l'engagement en faveur d'opinions que l'on croit justes**, mais il joue simplement le **rôle d'un garde-fou**, nous invitant à la tolérance, et nous prémunissant contre la violence fanatique. A travers le débat, les individus

construisent ainsi collectivement les conditions de leur liberté, car, au sens strict, la liberté individuelle suppose la liberté politique. Comme l'analyse du totalitarisme vient de nous le montrer, on ne peut être libre tout seul.

Conclusion

Dans les régimes démocratiques, chaque individu a donc le devoir de cultiver sa liberté de penser. En effet, tout citoyen a le devoir de prendre part, directement ou non, au processus de la décision politique, en apportant au débat les éléments qui favoriseront la décision la plus éclairée et la plus conforme à l'intérêt général. Dans ces conditions, chacun peut, dans le respect des règles démocratiques, s'attacher à défendre une opinion qu'il estime juste et s'attacher en même temps à combattre les prises de position les plus dogmatiques et les plus dangereuses. Ce qui importe au fond, c'est donc que chacun travaille à préserver sa liberté de penser, c'est-à-dire son esprit critique, non pas seulement à l'égard des autres, mais avant tout à l'égard de ses propres opinions, dont il faut toujours se méfier. Pour ce faire, chacun doit donc accepter de soumettre ses opinions à la critique des autres : en effet, **le débat d'opinions est en son principe ce qui se rapproche le plus de la recherche de la vérité, puisqu'il vise à surmonter les divergences d'opinions et à trouver un accord sur ce qui tiendra lieu de vérité, au moins à titre provisoire et relatif.** Par conséquent, si la liberté de penser consiste bien à **penser par soi-même**, il faut bien comprendre que **cela ne signifie pas penser tout seul, ni contre les autres, mais avec les autres.**